



Formation

Compétences

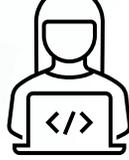
Psychosociales

Développer les compétences psychosociales: les fondamentaux

Formation en E-Learning!

> Du 12 octobre au
14 décembre 2022

ireps
Instance régionale
d'éducation et de promotion
de la santé
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Programme

Le développement ou le renforcement des compétences psychosociales (CPS) est une stratégie de l'éducation pour la santé pour favoriser les comportements favorables à la santé et aux bien-être. Les professionnels de terrain sont de plus en plus invités à travailler autour de ces notions, mais ce n'est pas si simple de savoir comment procéder. Cette formation vous propose de comprendre les fondamentaux liés à cette approche et d'entamer une réflexion sur les pratiques professionnelles au sein de votre structure pour pouvoir repérer les freins et leviers à l'action

Objectif de la formation

Acquérir les fondamentaux de l'intervention en éducation pour la santé, mobilisant les compétences psychosociales

Objectifs pédagogiques

- Identifier les déterminants pouvant influencer la santé des individus
- Comprendre les fondements de l'éducation et la promotion de la santé
- Comprendre les compétences psychosociales, leur intérêt et les critères d'efficacité des programmes CPS
- Identifier sa posture professionnelle
- Identifier les freins et leviers dans sa structure pour développer un programme CPS

Contenu de la formation

- **Module 1** : approche de la santé et de ses déterminants
- **Module 2** : approches éducatives en éducation pour la santé et stratégies d'intervention
- **Module 3** : le B.A-BA des CPS : compétences, posture professionnelle, intérêt et modèles théoriques
- **Module 4** : passons à l'action : les incontournables pour élaborer un programme CPS, freins et leviers, appropriation de la démarche

Public

Professionnels et bénévoles du secteur social, médico-social, de l'animation, éducatif, de santé



Démarrage de l'accès à la plateforme
le 12 octobre 2022

Fin d'accès le 31 décembre 2022



Informations et prérequis

Formatrices

- Marion CHAFIOL | Chargée de projets – Ireps Bourgogne-Franche-Comté
- Maggie CHEVASSU | Chargée de projets – Ireps Bourgogne-Franche-Comté

Modalités d'organisation de la formation

La formation est accessible sur notre plateforme e-learning. Vous bénéficiez de contenus à distance et d'un accompagnement tutoré des formatrices durant toute la formation.

- **Accès aux modules e-learning** : Vous pouvez revenir sur tous les modules aussi souvent que vous le souhaitez, dans la limite des dates d'accès
- Alternance de classes virtuelles et de modules d'autoformation

Modalités pédagogiques

La formation en e-learning s'appuie sur des méthodes pédagogiques qui combinent des activités collaboratives, un parcours d'apprentissage personnalisé et des apports théoriques.

La formation se fait à distance en utilisant les outils du distanciel (plateforme e-learning, classes virtuelles, activités collaboratives synchrones, activités individuelles asynchrones).

Modalités techniques

Une assistance technique sera à disposition du stagiaire en cas de problème

Validation de la formation

- Suivi d'achèvement des activités via la plateforme e-learning
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation

Prérequis

- Avoir une connexion Internet à débit suffisant
- Se munir d'un micro, d'un casque/oreillettes et d'une webcam
- Maitriser l'environnement Windows



Nombre d'heures estimées pour l'ensemble de la formation :
de 21h (3 jours) à 25h (3,5 jours)

- De 17h à 22h d'auto-formation en fonction du niveau
- + 4h de travail personnel en moyenne



Sans coût pédagogique (gratuit pour les stagiaires)
Formation financée par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS



Corinne L'HORSET
Responsable Formation

c.lhorset@ireps-bfc.org